

BELFORT Urbanisme

Savoureuse : ses berges soumises à l'enquête

Jusqu'au 15 octobre, le permis d'aménager de la promenade le long de la rivière est soumis aux Belfortains. Les documents dévoilent des variantes sur le projet initial dont la modification de l'amphithéâtre Foch.

Les Belfortains peuvent consulter le permis d'aménager de la promenade le long de la Savoureuse, soit au service environnement de la mairie soit sur internet. Jusqu'au 15 octobre, ils peuvent émettre observations, suggestions ou critiques. Le dossier est mis à leur disposition dans le cadre d'une enquête publique. Cette phase d'enquête publique est l'occasion de consulter l'étude d'impact, l'avis de la Dreal et l'étude du cabinet Egis. Leur lecture monte l'évolution de cet aménagement. Parmi les points qui ne changent pas : les objectifs. Selon ses instigateurs, ce projet doit rendre la ville plus attractive et permettre aux Belfortains de se réapproprier leur rivière. Pour y arriver, la ville envisage la création d'une promenade en rive gauche sur deux linéaires. Le premier de 480 mètres est prévu entre l'aval du pont du Magasin et l'amont du pont Carnot et le second de 620 mètres entre la passerelle

des Arts et le pont Richelieu. À quelques centimètres seulement au-dessus de l'eau, cette promenade sera submersible en cas de crues ce qui la rendra accessible d'avril à octobre. Sa réalisation s'accompagnera de la reconstruction des passerelles des Arts et des lettres, la restructuration du quai Vauban, la réalisation de rampes d'accès, la réfection de l'entrée du square du Souvenir et la consolidation des fondations de quais et de pont.

« Nous avons apporté plusieurs modifications au projet initial », indique le maire Damien Meslot, « pour intégrer les propositions et des remarques de Belfortains en réunions publiques. »

Des gradins

Parmi ces modifications, la municipalité abandonne l'idée du grand amphithéâtre Foch au niveau du square du souvenir. Ce changement n'est pas étranger à la réputation qu'il focalisait auprès d'une partie des Belfortains. Elle l'a

remplacé par des gradins à la forme moins massive. Avec leurs nouveaux parements, le but est de favoriser leur intégration paysagère tout en se conformant aux recommandations de l'architecte des Bâtiments de France et aux remarques d'autres services. Ces gradins seront raccordés à l'entrée du square par une liaison piétonne. En revanche, la construction d'autres gradins en rive droite à proximité de la maison des arts a été abandonnée. Au niveau de Vauban, il a été étudié la possibilité de rentrer la promenade dans le quai. Cette solution alternative a conduit à la suppression d'un niveau de déambulation, tout en intégrant les prescriptions du plan pluriannuel de protection des risques d'inondations. Autre modification : la stabilisation des berges entre les ponts Richelieu et de Gaulle est abandonnée, pour les laisser en proie à l'érosion. Avec traitement sélectif de la végétation et desouchage des arbres menaçants.

Pascal CHEVILLOT



Au niveau du secteur Atria Fréry, la promenade offrira une autre perspective sur la Savoureuse. Document DR



Rédaction

Belfort
03.84.21.07.32
lerredacbel@estrepublikain.fr
18 Faubourg de France, BP 409
90007 BELFORT

<https://www.facebook.com/lestrepublikainbelforthericourtmonbeliard/>

<https://twitter.com/estrepublikain>

ALERTE INFO

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?

contactez le

0 800 082 201



Service & appel gratuits
ou par mail à lerfilrouge@estrepublikain.fr

« Nous avons apporté des modifications au projet qui tiennent compte de suggestions des Belfortains. »
Damien Meslot maire

TROIS CHOSES À SAVOIR...

Sept plantes invasives

Les études du cabinet Egis ont révélé la richesse faunistique et floristique de la Savoureuse dans la traversée de la ville. Par exemple, il a dénombré 157 espèces végétales. Parmi elles, sont répertoriées sept espèces exotiques invasives dont trois présentent un fort risque d'expansion sur les berges de la Savoureuse. La plus célèbre d'entre elles est la renouée du Japon. Elle est présente sur l'intégralité des berges. Son expansion a l'inconvénient de menacer les autres variétés et la biodiversité. Des robiniers ou

faux acacias ont aussi été observés dans les haies sur le tracé. Enfin des balsamines de l'Himalaya peuplent les zones alluviales.

Faune

L'étude a révélé l'existence d'une seule espèce de chiroptère (chauve-souris). Il s'agit de la pitrelle commune. Les observations ont identifié des rats musqués et des rats surmulots ainsi que 37 espèces d'oiseaux, dont l'étourneau sansonnet, la fauvette à têtes noires, le canard colvert, le héron cendré, la bergeronnette des ruisseaux ou en-

core le martin-pêcheur d'Europe, le moineau ou le pigeon. Ces oiseaux côtoient quatre variétés de papillon, trois espèces d'insectes à corps allongé (Odonates) et trois espèces d'orthoptères (sauterelles ou grillons).

Poissons

La fédération de pêche a répertorié des perches soleil, des perches communes, des chabots, des truites de rivière, des goujons, des brochets, des barbeaux fluviaux, des lamproies de planer et des vandoises mais aucune anguille.

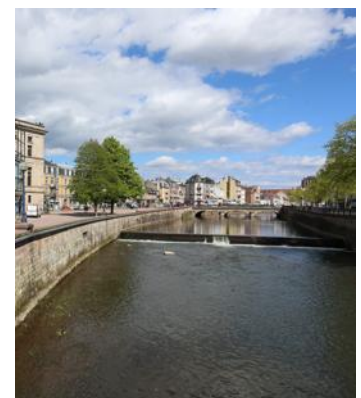


Photo d'archives ER